

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉALABLE AU DÉCLASSEMENT D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC DE VOIRIE COMMUNALE

Commune de Lillebonne

Le public est prévenu qu'en exécution de l'arrêté municipal n° ST/AG/2.1/463/2026 en date du 23 septembre 2026, il sera procédé à une enquête publique portant sur le **projet de déclassement du domaine public routier** de la portion de territoire suivant : square Foch pour partie (parcelle AL 1110), cheminement piétonnier reliant le boulevard de Lattre de Tassigny et la rue Alsace-Lorraine pour partie (parcelle AL 1093) et zone de stationnement libre dénommé parking Foch (parcelles AL 1083 et AL 1084).

Ce projet vise à désaffecter ladite emprise afin de l'intégrer dans le domaine privé de la commune.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Lillebonne pendant une durée de 15 jours consécutifs, **du 13 octobre 2026 au 27 octobre 2026 inclus**.

1. Commissaire enquêteur

Par arrêté du Maire, **Mme Anne PAGEL-VENABLES** a été désigné(e) en qualité de commissaire enquêteur, selon la liste départementale d'aptitude à ladite fonction en vigueur.

2. Consultation du dossier

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête publique à feuillets mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la **mairie de Lillebonne** pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête.

Le dossier sera également consultable sous format numérique sur le site internet de la commune : lillebonne.fr

Les dépositions peuvent se faire pendant toute la durée de l'enquête de manière anonyme ou non. En cas de déposition non anonyme, le public est informé que les données sont susceptibles d'être mises en ligne avec le rapport d'enquête publique.

3. Réception du public par le commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie pour recevoir ses observations orales ou écrites lors des permanences suivantes :

- Le **mardi 13 octobre 2026** de 9h00 à 12h00.
- Le **mercredi 21 octobre 2026** de 9h00 à 12h00.
- Le **mardi 27 octobre 2026** de 15h30 à 17h30.

4. Correspondance et observations

Le public pourra également transmettre ses observations écrites pendant toute la durée de l'enquête :

- **Par voie postale** : À l'attention de Mme le Commissaire enquêteur, Mairie de Lillebonne, Esplanade François Mitterrand 76170 LILLEBONNE, avec la mention « *Enquête publique – Déclassement de voirie* ».
- **Par voie électronique** : À l'adresse courriel dédiée : urbanisme@lillebonne.fr

Toutes les observations reçues par courrier ou par courriel seront annexées au registre d'enquête.

5. Issue de l'enquête

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur transmettra son rapport et ses conclusions motivées au Maire dans un délai d'un mois.

Copie du rapport et des conclusions sera tenue à la disposition du public en mairie pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le Conseil municipal délibérera ensuite sur le projet de déclassement.

Le Maire,
Patrick CIBOIS

